



COMITÉ DE DIRECTION

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

PV110 CD II

PV du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football du 16 décembre 2024

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : Mmes BOLLEA Catherine, BRUNET Florence, FONTAINE Catherine, SOUSTELLE Christine, VIÉ Florence, MM. AMARAL Dominique, GIOÉ Christophe, MALDOU Adil, MOREL Stéphane, SABATIER Patrick, TALLANDIER Thomas,

Excusés : Mme ROBERT Aurélie MM. PLEUX Cédric, TRINQUESSE Jean Louis.

Invités : Mme Floriane FRANQUEMBERGUE, MM. BILLOTTE Bruno (CTD DAP 89), PERLIN Guillaume (éducateur sportif) THIEBAUT Robin (alternant),

Début de séance à : 19h00

Mme Floriane FRANQUEMBERGUE est désignée secrétaire de séance

Carnet de Famille

Le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

- Jean-Paul ODELOT, ancien président de l'ASUC Migennes Football,
- Bruno MARTIN, trésorier de l'US Joigny pour le décès de son papa,
- Grégory VERGER, joueur U19 de Joigny pour le décès de son papa,
- José MARTINS DE SOUSA, ancien arbitre de Sens FP,
- Jean-Claude PAGES, ancien dirigeant de Tonnerre,
- Roger GONON, ancien arbitre de Ravières.

Le Comité adresse ses sincères félicitations à :

- Benjamin BOUGAULT, délégué officiel du District de l'Yonne de Football, pour la naissance de sa fille Yzalia

Le Comité adresse ses vœux de prompt et complet rétablissement à :

- Sébastien VILAIN, bénévole du District de l'Yonne de Football

Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

Félicitations

Le Comité de Direction félicite le club d'Appoigny pour son beau parcours en Coupe Gambardella.



COMITÉ DE DIRECTION

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

1. Adoption des Procès-verbaux

- Adoption du PV 74 CD 10 du Comité de Direction du 17 octobre 2024 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

2. Communication du Président

a) Point d'étape sur les licenciés

Il y a 11405 licenciés au 16 décembre contre 11622 licenciés la saison dernière. Il y a une diminution de 1.87 % par rapport à la saison dernière, date à date.

b) Assemblée générale électorale de la FFF

Retour sur cette AG qui s'est tenue ce samedi 14 décembre et l'élection de Philippe DIALLO à la Présidence de la FFF pour la mandature 2024-2028.

Entre 80 et 90% de participation dans l'Yonne, bien au-delà de la participation nationale ; le Comité de Direction remercie les clubs pour leur mobilisation démocratique lors de ce scrutin.

c) Climat des rencontres

Stéphane MOREL s'émeut des importantes problématiques sur les rencontres jeunes. Le phénomène est récurrent et s'accroît.

Après débat entre les différents membres,

Le Comité de Direction,

Constatant les dérives inquiétantes sur les rencontres depuis plusieurs semaines, Décide qu'à partir de la reprise, le moindre incident constaté avec le public, notamment en équipe jeunes, impliquera un huis clos pour toutes les équipes du club.

Le Bureau du club concerné sera systématiquement convoqué au District à l'issue de cette décision, pour un échange avec les membres du Bureau du District. La municipalité concernée sera informée de la décision et la CDA ne désignera plus d'arbitres sur les rencontres du club.



COMITÉ DE DIRECTION

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

d) Service Civique

Florence BRUNET informe les membres du Comité de Direction qu'elle n'a pas reçu de candidature suite à l'annonce postée. Un club l'a contacté pour une mise à disposition d'un service civique sous agrément District.

e) Situation du club Association Franco Turque d'Auxerre

Considérant la demande d'affiliation en date du 2 août 2024,

Considérant l'accord de la municipalité d'Auxerre en date du 4 septembre 2024 d'utiliser le complexe sportif René Yves Aubin,

Considérant la validation du CD DYF en date du 5 septembre 2024 et de la LBFC en date du 31 octobre 2024 ;

Considérant l'avis favorable de la FFF avec l'attribution du n° d'affiliation 565044,

Considérant l'avis des clubs du groupe C de la 3^{ème} division ayant répondu présents à la réunion en visioconférence le 11 décembre 2024 ;

Considérant l'intérêt supérieur du football icaunais,

Le Comité décide,

L'incorporation de l'équipe Association Franco Turque d'Auxerre en 3^{ème} division groupe C dès le début des matchs retours, soit lors de la journée 12 et précise que les matchs contre l'équipe Association Franco Turque d'Auxerre seront considérés comme « amicaux » et ne seront donc pas comptabilisés pour le classement du groupe. Les clubs ont l'obligation de participer à ces rencontres. Un club déclarant forfait se verra infliger une perte d'1 point au classement général. Le forfait sera également comptabilisé.

Le Comité précise que l'Association Franco Turque d'Auxerre prendra la place de l'exempt dans ce championnat et demande à la commission sportive de programmer le match de la journée 12.

f) Présentation de Robin THIEBAUT

Robin, notre alternant en communication/partenariat, expose aux membres du Comité de Direction les missions qui lui sont confiées et le plan d'actions à finaliser.



COMITÉ DE DIRECTION

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

g) Labels

Le Président informe des dates des prochaines remises de labels :

Vendredi 10 janvier à 18h30 à Vinneuf ;

Mercredi 22 janvier à 18h30 à Gâtinais ;

Jeudi 23 janvier à 18h30 à Joigny ;

Vendredi 7 février à 19h à Tonnerre.

3. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football

a) Les clubs non en règle financièrement

Rappel: En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 du Règlement intérieur, *en cas de non-paiement à la suite de deux rappels par voie électronique effectués, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :*

- *10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi d'un courriel au club) ;*
- *20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courriel avec AR au club) ;*
- *Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courriel, saisie du dossier par le bureau ou le conseil d'administration qui prononcera des sanctions administratives telles que prononcées par la FFF dans l'article 200 des RG.*

La sanction s'appliquera à toutes les équipes du club.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€.

b) Suivi du Budget

Le Trésorier fait le point sur l'état d'avancement du budget

Celui-ci est conforme au prévisionnel équilibré à 484 k€, avec des charges cumulées de 84 k€ soit 17% et des produits cumulés de 132 k€ soit 27%.



COMITÉ DE DIRECTION

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

c) Suivi des subventions ANS, CO CD et des CO LFA

Le Trésorier fait le point sur le suivi de ces subventions. Patrick SABATIER représentera le District ce 17 décembre au Conseil Départemental, réunion où seront présentées les décisions concernant les baisses de subventions du Conseil Départemental sur l'ensemble des comités. Le Président et le Trésorier précisent que le souhait de ne pas impacter les clubs semble avoir été retenu et les subventions pour le sport de masse qui leurs sont destinées devraient être maintenues.

d) Relevé comptes clubs

- Créance du Stade Auxerrois.

Suite à la demande du club à réception du relevé n°1, le Comité de Direction accepte à l'unanimité l'étalement de créance comme suit :

- 1044,05 € ce mois de décembre
- 1200 € d'ici le 15/01
- 1200 € d'ici le 15/02

Mme Christine SOUSTELLE ne participe ni à l'étude, ni aux délibérations ni à la décision.

e) Amendes

- Mail du club de St Sérotin :

Considérant la créance de Soucy-Thorigny envers le club de St Sérotin par décision de la commission de discipline en date du 30/05/2024,

Considérant la radiation du club de Soucy-Thorigny (n° d'affiliation 582755) en date du 30/06/2024,

Considérant que cette créance ne sera pas honorée,

Le Comité de Direction,

- Décide de créditer le club de St Sérotin de la somme de 357.50 €,
- Décide d'en informer la municipalité de Thorigny pour régularisation

- Mail du club de Chevannes, concernant l'amende relative à l'absence de tablette (PV 96 Sp 25) le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, décide de faire preuve d'indulgence et demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 13.2 de 46€.



COMITÉ DE DIRECTION

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

- Mail du club de Chevannes, suite au PV du Comité 174 CD 10 en date du 17 octobre, concernant l'amende relative au non envoi des feuilles de plateaux, le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler les 2 amendes 5.25 de 2x 30 €.

- Mail du club de Neuvy Sautour, concernant l'amende relative à l'absence de rapport (PV 85 Disc 10) le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, décide de faire preuve d'indulgence et demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.26 de 50€.

- Mail du club de l'AJ Auxerre, concernant les amendes relatives à l'absence de feuille de match U13 (Commissions sportives : PV57 Sp12, PV61 Sp14, PV73 Sp16, PV78 Sp17)) le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, décide de faire preuve d'indulgence et demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.25 de 30€ et les 3 amendes 5.26 de 40€.

- Mail du club de l'AJ Auxerre, suite au PV du Comité 174 CD 10 en date du 17 octobre, concernant l'amende relative au non envoi des feuilles de plateaux, le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.25 de 30 €.

f) Footclubs

Les membres du Comité de Direction constatent que les données des clubs sur FOOTCLUBS ne sont pas à jour ou incomplètes.

Toutes les catégories doivent, a minima, avoir un éducateur référencé avec ses coordonnées téléphoniques diffusables. Un lien vidéo permet aux clubs de les aider dans cette démarche : <https://youtu.be/Fn1ODJx7BGc>

Les clubs auront pour obligation de compléter impérativement ces données pour le 7 janvier (à défaut, il sera fait application de l'amende des Droits financiers et amendes de pour chaque éducateur référent manquant).



COMITÉ DE DIRECTION

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

g) Feuilles de match et/ou feuilles de plateaux manquantes

Le Comité de Direction amende les clubs n'ayant pas retourné les feuilles de plateaux et/ou feuilles de présences (amende 5.25 / 30 €) mentionnés dans l'ANNEXE 1.

h) Participation d'un joueur U11 non licencié à un plateau

Le Comité de Direction prend note des explications du club d'Appoigny concernant la participation d'un jeune joueur U11 à un plateau sans être licencié.

Le Comité de Direction confirme la décision de la commission technique de ne donner aucun point à l'équipe d'Appoigny.

Le Comité de Direction décide à la majorité d'amender le club d'Appoigny de 120€ (amende 5.08).

Mme Brunet et M. Amaral n'ont pris part ni à l'étude, ni à la délibération ni à la décision.

4. Rapport des commissions

a) Commission Départementale de l'Arbitrage

Le Président de la CDA informe les membres du Comité de Direction des arbitres ayant validé la partie terrain avec des observations positives et qui peuvent donc être nommés officiellement :

- Johann Alexandre BRIDE (Sens FC)
- Jarod CARBOGNIN (Ravières)
- Antoine DELANOUE BLANQUET (St Fargeau)
- Alain DELPHIN (Pont sur Yonne)
- Nolan FELTES (Gurgy)
- Paul FOUQUIN (Entente Florentinoise)
- Charly HENNOQUE (Champs)
- Aboubacar KONÉ (Avallon)
- Hugo LAMBLIN (Auxerre Stade)
- Romarick LUQUET (Champigny)
- Abdel MEBROUK (Sens FP)



COMITÉ DE DIRECTION

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

- Anderson MESSINA (Tonnerre)
- Maxime PAGIS (AJ Auxerre)
- Mohammed OOJI (AJ Auxerre)
- Samy SEHOULI (Entente Florentinoise)
- Evan SOYER (Gurgy)
- David STEVENS (Varennnes)

Le Comité de Direction valide à l'unanimité ces nominations.

Prochaine FIA : 1^{er}, 8, 15 février 2025 à Appoigny.

Il informe le Comité de Direction des meilleurs résultats, en comparaison avec la saison dernière, pour les tests physiques. Une nouvelle session est en prévision au printemps.

Andréa GONCALVES (US Varennnes) est proposée par la CRA pour être nommée jeune arbitre de Ligue. Le Comité de Direction la félicite et lui adresse ses vœux de pleine réussite au niveau régional.

Le Président de la CDA informe le Comité que 69 observations ont été réalisées à ce jour.

Yohann FRAPPIN et Ronan AMARAL nos VRP sont toujours disponibles pour se déplacer dans les clubs demandeurs.

b) Commission Technique

Thomas TALLANDIER rappelle que la priorité est de déterminer les lieux des événements de fin de saison :

- Festival U13 le 5 avril au Stade Auxerrois.
- Festival U11 le 17 mai à Joigny,
- JND le 7 juin à Appoigny,
- Finales de Coupes du 14 juin (lieu à confirmer),

Le Challenge PEF est à mettre en place en deuxième partie de saison. 15 sections loisirs vont être validées.

c) Commission des Finances et Partenariats

Une réunion est programmée le lundi 13 janvier 2025 à 18h au District.



COMITÉ DE DIRECTION

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

d) Commission d'accompagnement des clubs

Une réunion est programmée le lundi 6 janvier 2025 à 18h30 au District.

5. Questions diverses

Une réunion de mi-saison est à planifier avec les vétérans pour la remise des dotations.

La réunion entre les coachs D1 et les arbitres est à prévoir.

Prochaine réunion du Comité de Direction

Jeudi 13 février 2025 à 19 heures

Séance levée à : 22h00

Le Président

Christophe CAILLIET

La Secrétaire de séance

Floriane FRANQUEMBERGUE